

cette situation ne peut plus durer !

Depuis plus d'un an la FNEC FP-FO s'est adressée à plusieurs reprises à la Ministre sur la situation des stagiaires et a régulièrement exprimé ses craintes sur les conditions et l'issue du stage. Les syndicats départementaux sont intervenus à tous les niveaux, dans les ESPE, auprès des Recteurs et des DASEN pour défendre des centaines de collègues mis en difficultés par les conditions mêmes de leur stage : surcharge de travail, humiliation, incompréhension face aux demandes pléthoriques, in-cohérentes, locales de l'institution.

Une fois de plus, en 2016, le scandale de 2015 se reproduit : plus de 10% des stagiaires mis en licenciement ou redoublement !

Dans certaines académies, comme Strasbourg, le nombre de licenciements (particulièrement en mathématiques et en allemand) frôle les 20%. Des centaines de stagiaires sont écartés, parmi eux certains enseignent dans l'éducation nationale depuis des années. Chez les agrégés, le nombre de recours en CAPN augmente de 25%.

Avec la mise en place des trois regards pour la titularisation, les collègues sont traités comme des étudiants et non comme les fonctionnaires stagiaires qu'ils sont. La formation est devenue un couperet, une période d'essai, une machine à licencier.

La lecture des rapports fait apparaître des propos qui n'ont rien à voir avec ce qu'est un professeur qui enseigne dans sa classe. Des stagiaires sont licenciés parce qu'ils ne sont pas encore des enseignants chevronnés et que des critères subjectifs sont pris en compte, par exemple, « tenue vestimentaire correcte », « manque de convivialité », « non assiduité à la cantine », « manque d'empathie », « devra adopter une posture de cadre », « devrait manifester de la vitalité, de l'énergie », « n'est pas présent en dehors de ses heures de cours », « n'a pas manifesté son intérêt pour la réforme du collègue »...

La FNEC FP-FO est intervenue lors du CTM du 12 juillet sur cette question. Elle a été reçue par la DGRH, ce qui a permis de faire le point.

Mais le problème est majeur et relève de la responsabilité de la Ministre.

A la rentrée, cette dernière ose déclarer : « Enseigner est un métier complexe, difficile, exaltant, certes, mais d'une immense exigence. C'est pour cela qu'il est essentiel d'accompagner les professeurs, de les former, de les soutenir. »

Le soutien se manifesterait par le licenciement ?

La FNEC FP-FO a demandé à être reçue par la ministre dans les plus brefs délais.

La FNEC FP FO exige l'interruption des procédures de licenciements dans toutes les académies.

La FNEC FP-FO invite ses syndicats à poursuivre et à amplifier toutes les initiatives à tous les niveaux auprès des ESPE, des Recteurs, des DASEN, des responsables de formation afin d'exiger que l'année de stage ne devienne pas une machine à licencier, que le statut de fonctionnaire stagiaire soit respecté.

2017 ne doit pas être la réédition de 2016 !